

Les Représentants des Usagers Établissement des Ardennes



Leur statut :

- Ils sont bénévoles, adhérents d'une association de santé agréée par la Commission Nationale d'Agrément CNA
- Ils sont proposés par le conseil d'administration de leur association
- Ils sont désignés par le directeur de l'ARS* pour une durée de 3 ans renouvelable sur la proposition faite par leur association agréée
- Ils sont formés par France-Assos-Santé

Leur rôle :

- **Représenter tous les usagers/patients de l'établissement auprès de la direction**
- Garantir le respect et la promotion des droits des usagers et de leurs proches
- Exprimer aux responsables de l'établissement les attentes et besoins des usagers
- Participer à la Commission des Usagers (CDU) en apportant leur contribution à l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.
- Proposer un « Projet des usagers » intégré au « Projet d'établissement ».
- Assister un usager qui le souhaite dans le cadre d'une médiation.
- Rencontrer un usager qui le souhaite afin d'échanger (de façon confidentielle)

Pour les contacter :

- **Avant chaque CDU** dans le lieu précisé sur l'affiche annonçant la CDU
- **Sur RDV** (voir les coordonnées ci-dessous)

Leurs coordonnées :

Mr ANTOINE Alain Titulaire	tonio.alain@gmail.com	APF France Handicap
Mme BOQUILLON Mireille Titulaire	mireille.boquillon@sfr.fr	Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)
Mme SAINTOURENS Sophie Suppléante	sophie.saintourens@afsep.fr	Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)

*HAS : Haute Autorité de Santé
*ARS : Agence Régionale de Santé